

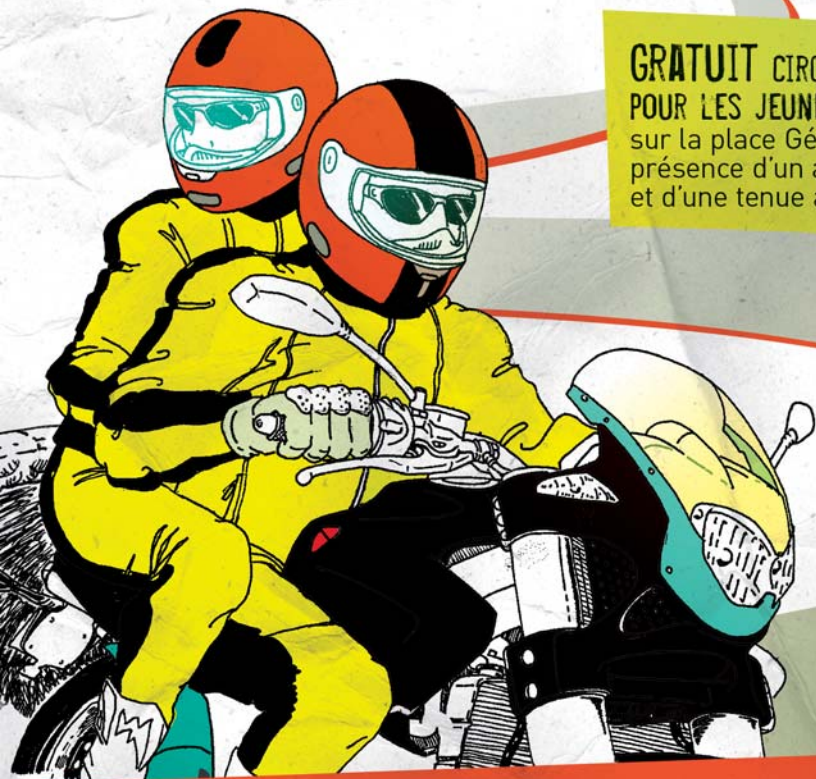
RALLYE MOTO SÉCURITE ROUTIÈRE

À LA DÉCOUVERTE
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

DIMANCHE 6 SEPT. 2015

RDV 8h, place Général de Gaulle à DIGNE-LES-BAINS

GRATUIT CIRCUIT MINI MOTOS
POUR LES JEUNES DE 6 À 12 ANS
sur la place Général de Gaulle :
présence d'un adulte obligatoire,
et d'une tenue adéquate



**ALPES DE HAUTE
PROVENCE**
LE DÉPARTEMENT

À LA DÉCOUVERTE DU DÉPARTEMENT



Le rallye moto sécurité routière est un moment de plaisir et de convivialité ouvert à tous les motards, alliant **sécurité routière et découverte des plus beaux paysages des Alpes de Haute-Provence**. Le département compte de nombreux sites, jardins et monuments à explorer au fil de routes mythiques pour le plus grand plaisir des yeux.



UNE ACTION EN PARTENARIAT POUR LA PRÉVENTION ROUTIÈRE

De nombreux accidents de motos constatés dans le département ont conduit le Conseil départemental et la Préfecture à organiser conjointement diverses actions de prévention dont le rallye moto sécurité routière.

Ce rallye, réalisé en partenariat avec les acteurs locaux (Escadron Départemental de Sécurité Routière, Police nationale, ville de Digne-les-bains, association Prévention Routière, Direction Départementale des Territoires, service départemental d'incendie et de secours, Agence de Développement Touristique, DIRMED, Fédération Française de Motocyclisme, Fédération Française des Motards en Colère...), a pour objectif de **rap-peler les règles de prudence et de prévention**, dans un contexte de découverte et de plaisir.



LE RALLYE

LE PARCOURS :

Au départ de Digne, le parcours d'environ 200 km privilégie les petites routes afin de découvrir des sites ou monuments parmi les fleurons du patrimoine des Alpes de Haute-Provence.

DES ÉPREUVES ALLIANT PLAISIR ET SÉCURITÉ

Le rallye moto sécurité routière n'est ni une course ni un parcours chronométré.

Il doit être réalisé à votre rythme, et dans le respect du code de la route.

Des épreuves vous seront proposées durant la journée pour déterminer les vainqueurs : quizz, recueil du kilométrage et parcours de régularité.



DE NOMBREUX ATELIERS ET ANIMATIONS

Un accueil vous sera réservé au départ et à l'arrivée du rallye ainsi que de **nombreuses animations** durant l'après-midi :

- village de la sécurité routière,
- démonstrations par les pompiers,
- stand Prévention routière,
- stand tourisme,
- stand Police,
- stand Gendarmerie,
- simulateurs de conduite,
- parcours lent,
- **remise des prix avec nombreux lots** prévus pour les vainqueurs du rallye et d'autres catégorie de participants (casques, blousons...).

En plus des nombreux lots, **3 jours de formation moto à l'école de police de Sens sont à gagner**, du vendredi 30 octobre 14h au 1^{er} novembre 2015 à 11h (1^{er} trophée motocycliste de la sécurité routière).

Les épreuves : conduite en circulation, manœuvres, connaissances générales en matière de sécurité routière, mécanique et secourisme. Les frais sur place (hébergement, restauration, participation au stage) sont pris en charge par la DSCR et le CNFM. Les frais de route jusqu'à Sens à la charge du participant.

À l'issue du stage à Sens un classement permettra de désigner le lauréat qui se verra remettre un trophée sur le stand du ministère de l'intérieur lors du salon de la moto qui se tiendra du 30 novembre au 6 décembre 2015.

PROGRAMME JOURNÉE

- **8h** : RDV place Général de Gaulle à Dignes-les-bains : petit déjeuner, remise du road book et des questionnaires, animations sur place.
- **9h** : départ rallye moto.
- **16h** (heure limite de pointage) : retour des participants place Général de Gaulle : rafraîchissements et animations.
- **16h30** : classement et remise des prix.

NOUS VOUS SOUHAITONS UN BON RALLYE !

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Date limite d'inscription : 31 août 2015

Nombre de participants limités

Participation :

10 € pour les motards en duo

7 € pour les individuels

(donne droit au café d'accueil et à une pochette cadeau)

Machines et conducteurs doivent être en règles :
conformité, permis et assurance valide.

INSCRIPTIONS

Les formulaires d'inscription sont téléchargeables en ligne sur les sites de :

la Prévention routière 04

www.preventionroutiere.asso.fr/comite-departement/alpes-de-haute-provence,

la Préfecture des Alpes de Haute-Provence (site 04)

www.alpes-de-haute-provence.pref.gouv.fr,

et du Département des Alpes de Haute-Provence

www.cg04.fr

CONTACTS

Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence

Service des routes : 04 92 30 08 17

Direction Départementale des Territoires

Pôle ingénierie de sécurité routière et de transports : 04 92 30 55 32

Prévention routière : 04 92 31 61 65



association
PRÉVENTION
ROUTIÈRE

